



Le PETR des Hautes Terres d'Oc RECRUTE Un(e) chargé(e) de mission Habitat

Contexte :

Le PETR des Hautes Terres d'Oc est composé de deux communautés de communes : Haut Languedoc et Sidobre Vals & Plateaux.

Le PETR travaille en étroite collaboration avec la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire (convention de partenariat).

Quelques chiffres clés :

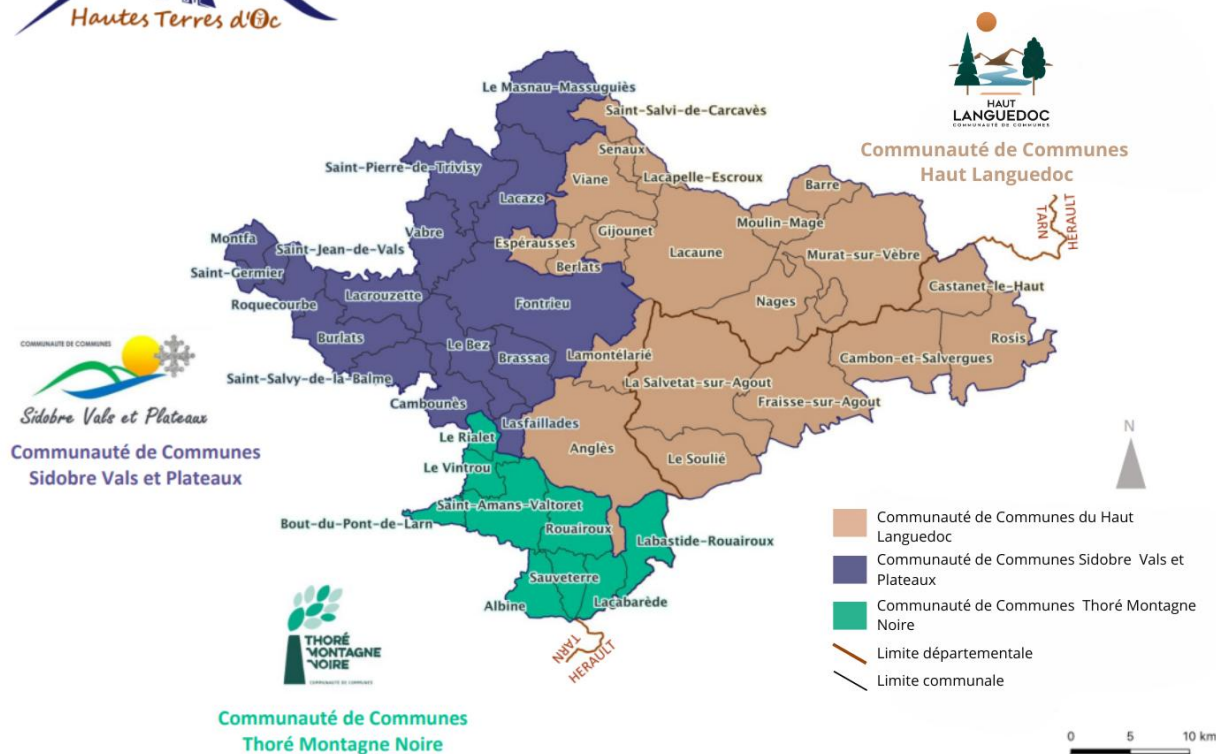
45 communes

2 départements concernés (le Tarn et l'Hérault)

26 000 habitants



Le Territoire du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc



Le PETR des Hautes Terres d'Oc gère et anime un Pacte Territorial, sur l'ensemble du territoire (3 Communautés de Communes). C'est un dispositif contractuel avec l'Etat, comprenant 3 volets :

- Les dynamiques territoriales : mise en place d'actions de communication, de démarches de type « aller-vers », de projets partenariaux, etc.
- L'Espace Conseil France Rénov' : le guichet unique de l'information (conseils juridiques,

techniques, sociaux, fiscaux ...), en lien avec l'ADIL

- L'accompagnement des demandeurs (notamment le montage de dossiers Ma Prime Rénov', Ma Prime Adapt', Ma Prime Logement Décent).

Le PETR des Hautes Terres d'Oc est également agréé Mon Accompagnateur Rénov'. Ce label permet d'accompagner tous les demandeurs, sans distinction de revenus (TMO, MO, INT et SUP).

Missions :

Sous l'autorité du Président et du Directeur, l'agent aura pour missions :

- L'accompagnement des demandeurs :
 - Vérification de l'éligibilité du demandeur par téléphone
 - Visite du domicile du demandeur (déplacements à prévoir)
 - Relations avec les artisans (le cas échéant, pour des modifications de devis)
 - Réalisation de plans d'intérieur de maisons (numériques ou papiers)
 - Elaboration du plan de financement (mobilisation des subventions)
 - Montage des dossiers administratifs pour les demandes de subventions et de paiements auprès des différents financeurs (ANAH, Départements, Communautés de Communes, CEE, ...) : collecte & vérification des pièces, remplissage des cerfas, rédaction de rapport de visite, de diagnostic autonomie, de grilles d'insalubrité ...

L'agent devra donc avoir des compétences administratives et sociales.

Un plus serait d'avoir des compétences techniques/thermiques (réalisation d'audits énergétiques, conseils sur les travaux à mener...).

Cet accompagnement est renforcé pour les propriétaires de logements insalubres. En effet, le « aller-vers » est nécessaire. Il faudra actualiser le recensement de ces logements (actualisation de cartographies), étudier les causes de l'insalubrité pour ensuite suivre, au cas par cas, les propriétaires vivants dans ces logements indignes. C'est principalement une mission sociale.

Un accompagnement spécifique est également mis en place pour les propriétaires bailleurs (logements mis en location). En plus du montage du dossier de demande de subventions (comme pour les propriétaires occupants), l'agent devra délivrer les premières informations fiscales et juridiques sur la mise en location d'un logement (en lien avec l'ADIL).

- Le suivi du Pacte Territorial
 - Suivi des contacts : mise à jour en continu d'un tableau de bord (logiciel QPilote), rédaction d'un bilan d'activité annuel, analyse statistique
 - Organisation de comités techniques et de comités de pilotage
 - Suivi des relations avec l'ANAH, en partenariat avec la Direction
 - Echanges avec les référents communaux (élus municipaux)
- L'appui aux dynamiques territoriales
 - Organisation de réunions auprès des élus et mise en relation avec différents organismes : Région, Départements (MDPH, MDA, assistantes sociales, FSL), Action Logement, ADIL, CAUE, ABF, caisses de retraite, CAF, MSA, ARS, chambre des métiers, CAPEB, FFB ...
 - Organisation d'évènements liés à la thématique de l'habitat, de démarches d'aller vers, ...
 - Relais de la communication sur le territoire (bulletins municipaux, articles de presse, réseaux sociaux ...)

Profil du candidat :

- Être diplômé d'un bac+3 minimum (habitat, administratif, gestion, juridique, économique et social, développement local, immobilier, énergies...)

- Qualités relationnelles (de nombreuses interactions sociales avec les demandeurs)
- Savoir travailler en autonomie et en équipe
- Avoir le sens du service public
- Faire preuve de discrétion professionnelle et de confidentialité
- Compétences administratives et financières
- Faire preuve de rigueur (De nombreuses règles sont à respecter pour solliciter les différents financements)
- Savoir s'adapter / Veille financière (Régulièrement, il y a des évolutions à propos des financements) / Faire preuve de patience
- Compétences en informatique-bureautique. Idéalement pour réaliser des plans intérieurs : Inkscape, kozikaza ...
- *Un plus serait d'avoir des compétences techniques/thermiques (réalisation d'audits énergétiques, conseils sur les travaux à mener...).*
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir faire remonter les informations nécessaires à la hiérarchie
- Faire preuve d'initiative, de réactivité et être force de propositions

Informations pratiques du poste :

Type de contrat : CDD

Durée : 13 mois (renouvelable)

Temps de travail : Temps plein (35 heures) ou temps partiel (à définir d'un commun accord).

Rémunération : selon la grille indiciaire de la fonction publique, basée sur le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux (catégorie B) et selon l'expérience du candidat.

Lieu de travail : Siège social du PETR des Hautes Terres d'Oc (27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC).

Déplacements : Nombreux et sur tout le territoire des Hautes Terres d'Oc. Il est donc nécessaire d'avoir le permis B. Pour un dossier, a minima deux déplacements au domicile du demandeur sont à prévoir. L'équipe des Hautes Terres d'Oc dispose de véhicules de service. S'ils ne sont pas disponibles, les déplacements sont effectués par le véhicule personnel et les frais kilométriques sont remboursés.

Prise de poste : Le plus tôt possible. Les chargés de mission habitat en poste tiendront le nouvel agent pendant un mois. Le service instructeur de l'ANAH organise régulièrement des rencontres. Des formations externes (avec l'ADIL par exemple) sont possibles.

Dépôt des candidatures :

Merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président

Par voie postale : PETR des Hautes Terres d'Oc, 27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC.

Ou par mail : anthony.astie@hautesterresdoc.fr

Avant le 20 mars 2026.

Pour plus d'informations :

Anthony ASTIE – Directeur du PETR des Hautes Terres d'Oc

anthony.astie@hautesterresdoc.fr

05.63.74.29.27